

Sigen Gateway

Avis important



Version : 02

Date de publication : 29/02/2024



Avis relatif aux droits d'auteur

Copyright © Sigenergy Technology Co., Ltd. 2024. Tous droits réservés.

La description de ce document peut contenir des déclarations prévisionnelles concernant les résultats financiers et opérationnels, le portefeuille de produits, les nouvelles technologies, les configurations et les caractéristiques des produits. Plusieurs facteurs sont susceptibles d'entraîner une différence entre les résultats réels et ceux exprimés ou implicites dans les déclarations prévisionnelles. Par conséquent, la description contenue dans ce document est fournie uniquement à titre de référence et ne constitue ni une offre ni une acceptation. Sigenergy Technology Co., Ltd. peut modifier les informations à tout moment sans préavis.



SIGENERGY et les autres marques de commerce Sigenergy sont détenues par Sigenergy Technology Co., Ltd.

Toutes les marques commerciales et déposées figurant dans ce document appartiennent à leurs propriétaires.



Website



LinkedIn



YouTube

www.sigenergy.com

Table des matières

Historique des révisions	4
Présentation	5
Chapitre 1. Exigences générales	6
Chapitre 2. Exigences relatives au personnel	8
Chapitre 3. Exigences relatives à la manutention et au transport	9
Chapitre 4. Exigences relatives au stockage	10
Chapitre 5. Exigences relatives à l'intervention	11
5.1 Exigences de routine	11
5.2 Installation de l'équipement.....	13
5.3 Raccordement des câbles	14
5.4 Entretien et remplacement de l'équipement.....	15

Historique des révisions

Version :	Date	Description
02	29/02/2024	Mis à jour Chapter 1 Exigences générales
01	27/10/2023	Première publication officielle.

Présentation

Introduction

Ce document décrit les précautions à prendre pour installer, utiliser et entretenir la passerelle Sigen Gateway.

Lecteurs ciblés

Ce document est destiné :

- Au personnel formé et qualifié pour l'installation
- À l'ingénieur d'assistance technique

Définition des signes

Les signes suivants peuvent être utilisés dans le document pour indiquer des mesures de sécurité ou des informations clés. Avant l'installation et l'utilisation, il est nécessaire de se familiariser avec les signes et leur définition.

Signes	Définition
 Danger	Danger. Le non-respect des consignes peut entraîner des blessures graves ou mortelles.
 Avertissement	Avertissement. Le non-respect des consignes peut entraîner des blessures légères ou des dommages matériels.
 Mise en garde	Mise en garde. Le non-respect des consignes peut entraîner un endommagement de l'équipement et des pertes matérielles.
Conseils	Informations clés ou importantes, et conseils d'utilisation complémentaires.

Chapitre 1. Exigences générales

Avant d'installer, d'utiliser et d'entretenir l'équipement, il est nécessaire de se familiariser avec ce document.

Les mentions « Danger », « Avertissement » et « Mise en garde » décrites dans ce manuel ne sont que des compléments à toutes les précautions.

L'entreprise ne peut être tenue responsable de l'endommagement de l'équipement ou des pertes matérielles causés par les situations suivantes :

- L'environnement d'installation n'est pas conforme aux normes internationales, nationales ou régionales.
- Non-respect des lois, de la réglementation et des règlements locaux lors du transport, de l'installation, de l'utilisation ou de l'entretien de l'équipement.
- La région d'installation ne répond pas aux exigences de l'équipement.
- Les câbles et les outils utilisés ne sont pas conformes aux normes internationales, nationales ou régionales.
- Endommagement causé par les conditions de stockage qui ne répondent pas aux exigences de l'équipement.
- Non-respect des instructions et des précautions figurant dans ce manuel.
- Le manque de soin lors de la manipulation de l'équipement ou une installation violente peut entraîner un endommagement de l'équipement et des fuites de liquide, ainsi qu'un risque d'incendie ou d'explosion.
- Non-respect des étiquettes d'avertissement figurant sur les équipements ou les outils.
- Négligence, mauvaise utilisation ou dommage intentionnel.
- Endommagement causé par le client ou un tiers qui modifie l'usage de l'équipement de notre entreprise.
- L'équipement est endommagé car le client ou une entreprise tierce n'utilise pas les accessoires fournis dans le carton d'emballage, et n'achète pas et n'utilise pas des accessoires de mêmes caractéristiques pour l'installation.

- Endommagement de l'équipement causé par des opérations inappropriées telles que le démontage, le remplacement ou la modification du code logiciel sans autorisation.
- Endommagement de l'équipement dû à un cas de force majeure (tel que guerre, séisme, incendie, tempête, foudre, inondation, coulée de débris, etc.)
- Endommagement causé par le fait que l'environnement naturel ou les paramètres d'alimentation externes ne répondent pas aux exigences standard de l'équipement pendant le fonctionnement réel (par exemple, la température de fonctionnement réelle de l'équipement est trop élevée ou trop basse).
- L'équipement a été volé.
- L'équipement est endommagé après la période de garantie.

Chapitre 2. Exigences relatives au personnel

Le personnel responsable de l'installation et de l'entretien de l'équipement doit recevoir une formation rigoureuse, avoir une bonne connaissance des lois et règlements locaux et des normes correspondantes, comprendre la structure et les principes de fonctionnement du système de production d'électricité, comprendre les diverses précautions de sécurité, maîtriser les méthodes d'utilisation correctes et posséder les qualifications requises par le pays.

Chapitre 3. Exigences relatives à la manutention et au transport

- Porter des équipements de protection individuelle, tels que des gants de protection et des chaussures de sécurité lors du déplacement de l'équipement.
- Choisir un mode de transport adapté au poids de l'équipement.
- Transporter l'équipement selon les instructions indiquées sur l'emballage. Ne pas incliner ou renverser l'équipement.
- L'angle d'inclinaison de l'emballage de l'équipement ne doit pas dépasser 15°, et l'angle d'inclinaison après le déballage ne doit pas dépasser 10°. Si plusieurs personnes déplacent l'équipement, tenir compte de la taille de la personne qui déplace l'équipement pour en assurer la stabilité.
- Pour éviter toute blessure, soulever ou déplacer l'équipement lentement.
- Lors de l'utilisation d'un chariot élévateur, placer les fourches au milieu de l'équipement, et les relier en fonction de la situation réelle. Une personne doit surveiller spécifiquement le déplacement. Aucun mouvement en dessous des fourches.
- Placer l'équipement selon les exigences de gerbage indiquées sur l'emballage.

Chapitre 4. Exigences relatives au stockage

- L'emplacement de stockage doit être conforme aux lois et règlements locaux.
- Ne pas déballer l'équipement pour le stockage.
- Ne pas exposer l'équipement à la lumière directe du soleil ou à un environnement humide, sale, pluvieux, inflammable, explosif ou corrosif.
- L'emplacement de stockage doit être bien protégé contre les insectes et les rongeurs.
- Lors du stockage, placer l'équipement selon les exigences de gerbage indiquées sur l'emballage.
- Pendant le stockage, enregistrer périodiquement la température et l'humidité de l'environnement de stockage.
 - Température de stockage : Il est recommandé de respecter - 40 °C à 70 °C, et 20 °C à 30 °C.
 - Humidité relative : 0% à 95 % HR.
- Respecter le principe du « premier entré, premier sorti » lors de l'expédition de l'équipement.

Chapitre 5. Exigences relatives à l'intervention

5.1 Exigences de routine

Danger

Haute tension, danger :

- Toute intervention sur l'équipement sous tension est interdite (y compris, mais sans s'y limiter, l'installation, le câblage, le remplacement, etc.).
- Ne pas intervenir sur l'équipement par mauvais temps (y compris, mais sans s'y limiter, en cas de tonnerre, de pluie, de neige, de typhon, etc.)
- Ne pas nettoyer ou tremper l'équipement dans l'eau, l'alcool ou l'huile afin d'éviter les fuites de courant.
- Ne pas frapper, traîner ou marcher sur l'équipement.
- Vérifier que l'équipement n'est pas endommagé avant d'intervenir. Ne pas effectuer cette intervention en cas d'anomalie (par exemple aspect déformé ou odeur suspecte).
- Lors de l'intervention sur l'équipement, porter des équipements de protection tels que des gants et des chaussures isolants ainsi qu'un casque de sécurité. Il est interdit de porter des objets conducteurs tels que des bracelets, anneaux et colliers métalliques.
- Utiliser des outils isolants pour installer et raccorder les câbles.
- Les dispositifs qui doivent être mis à la terre sont raccordés en permanence au conducteur de protection. Lors du raccordement des câbles, raccorder le câble de terre en premier. Avant de remplacer un équipement, retirer le câble de terre en dernier.
- Avant de toucher la borne, mesurer la tension du point de contact pour s'assurer qu'il n'y a pas de risque de choc électrique.
- Ne pas laisser tomber des objets étrangers dans l'équipement lors de l'intervention.

- Si des rayures apparaissent sur la surface de l'équipement, réparer la peinture en temps utile.

5.2 Installation de l'équipement

Avertissement

Lors de la manipulation de l'équipement, veiller à soutenir la charge pour éviter les glissades et les blessures.

Sécurité relative aux échelles

- Ne pas utiliser d'échelle sans formation ou instruction.
- Ne pas utiliser d'échelles non qualifiées (y compris, mais sans s'y limiter, les échelles endommagées, cassées, déformées et temporaires).
- Ne pas utiliser une échelle qui ne répond pas aux exigences de charge.
- Utiliser une échelle en bois ou en fibre de verre en cas de travaux électriques en hauteur.
- En cas d'utilisation d'une échelle à coulisse, l'inclinaison de l'échelle doit être de 60° à 70°.
- Ne pas lancer d'objets depuis le haut d'une échelle.
- Lors du travail sur une échelle, il est recommandé qu'une autre personne supervise l'opération.
- Verrouiller la porte en cas d'utilisation de l'échelle à l'entrée du couloir.

Sécurité relative au perçage

- Ne pas percer de trous sur l'équipement.
- Porter des lunettes et des gants de protection lors du perçage de trous.
- Ne pas placer l'équipement à proximité de la position de perçage pour éviter la chute de débris dans l'équipement.
- Après le perçage, nettoyer les trous en temps utile.

5.3 Raccordement des câbles

Danger

- Avant de raccorder les câbles, s'assurer que l'équipement n'est pas endommagé.
 - Avant de raccorder ou de retirer des câbles, s'assurer que les interrupteurs avant et arrière de l'équipement ainsi que ses propres interrupteurs sont déconnectés.
-
- Ne pas entremêler ou croiser les câbles. Il est conseillé de regrouper les câbles par catégorie.
 - Ne pas utiliser de câbles dont la gaine isolante est endommagée et veiller à ce que les trous dans lesquels passent les câbles ne présentent pas d'arêtes vives ou de bavures.
 - Tenir les câbles à distance des sources de chaleur pour éviter leur vieillissement sous l'effet de la température élevée.
 - Plus la température ambiante est basse, plus la gaine plastique du câble est fragile. Pour éviter la fissuration de la gaine lors de l'installation, installer le câble à une température supérieure à 0 °C et manipuler le câble avec précaution. En cas de stockage prolongé à une température inférieure à 0 °C, placer les câbles dans un environnement à température supérieure à 0 °C pendant au moins 24 heures avant de les utiliser.

5.4 Entretien et remplacement de l'équipement

Avant d'effectuer son entretien ou son remplacement, mettre l'équipement hors tension et attendre une période suffisante conformément à l'étiquette de temporisation apposée sur l'équipement. Mettre l'équipement sous tension uniquement après avoir complètement corrigé le problème ou effectué le remplacement.